

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES  
HAUTS de FLANDRE  
468 Rue de la Couronne de Bierne  
59380 BERGUES

Service : Aménagement Territorial  
Nos références : CD / AB / IM / 2025 - 146  
Dossier suivi par : Antoine BAJEUX  
[antoine.bajeux@npdc.chambagri.fr](mailto:antoine.bajeux@npdc.chambagri.fr)  
Vos références : -  
Objet : **Modification de droit commun n°3 du PLUi CCHF**

*Saint-Laurent-Blangy, lundi 24 février 2025*

**Siège administratif**

56 avenue Roger Salengro  
BP 80039  
62051 Saint-Laurent-Blangy cedex

Tél : 03 21 60 57 57

Siret 130 013 543 00025

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité l'avis de la Chambre d'Agriculture sur le dossier de modification de droit commun du PLUi de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre.

Après analyse du dossier, notre Etablissement constate que les modifications portent sur :

- La modification du règlement écrit pour mettre en cohérence les règles applicables sur ce site
- L'élaboration d'une nouvelle OAP
- La modification de la destination de 3 lots de la partie Commerces et Loisirs
- La réorganisation de la desserte du site de projet dans sa globalité

Nous vous informons que ce projet de modification n'appelle pas d'observation d'ordre agricole de la part de notre Etablissement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

**Siège social**

299 Boulevard de Leeds  
59000 Lille

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Établissement public  
Loi du 31/01/1924  
Siret 130 013 543 00033  
APE 9411Z

Le Président,

Christian DURLIN

